

ROCHE autrement

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-lez-Beaupré

JUIN 2009

Il va y avoir du sport !

Le Comité des Fêtes organise le **6 juin** prochain, au stade du Doubs, un après-midi sportif ouvert à tous les enfants scolarisés à Roche et aux enfants de Roche fréquentant le collège : de la 3^{me} année de maternelle aux élèves des classes de troisième.

A condition que le temps le permette !!!

Différents ateliers permettront aux enfants de se mesurer en gymnastique, arts martiaux, athlétisme, tennis de table, football, tennis, jeu de quilles...

Ils seront répartis en équipes de 5 par catégories d'âge : 3^{me} année de maternelle et CP, CE 1 et CE 2, CM 1 et CM 2, 6^{me} et 5^{me}, 4^{me} et 3^{me}.

Tous les enfants ont reçu une feuille d'inscription à cette manifestation et les dernières inscriptions seront prises sur place (au stade) de 13 h. à 13 h. 30 lors de la formation des équipes. Chaque équipe, encadrée par un accompagnateur, devra participer à toutes les épreuves et des trophées et médailles récompenseront tous les participants selon leurs mérites.

Les Rochois et Rochoises sont invités à se joindre à l'événement pour encourager ces futurs champions.



Sommaire

La vie communale.....	3
Etat-civil.....	4
Conseil municipal.....	5
Au fil du mois.....	6
La vie associative.....	8
Elections européennes.....	12



Visitez le site web de la municipalité
www.roke-lez-beaupre.fr

Directeur de la publication : Stéphane COURBET
Conception et rédaction : Agnès BEDEAUX - Jacqueline COUTIN
Claude BOUCHARD - Philippe COUTIN - Joël JOSSO - Philippe VALLET
Imprimerie ESTIMPRIM - Roche-lez-Beaupré

CIVISME

Avec le printemps, l'entretien des espaces verts de la commune nécessite beaucoup de temps pour nos employés : désherbage, tontes, arrosage des plantations, nettoyage des rues, etc...

Comme la commune, pour des raisons budgétaires déjà évoquées dans ce bulletin, ne peut employer, même à titre saisonnier, plus de personnel, il est fait appel au civisme des habitants pour, dans la mesure du possible, entretenir le long de leurs propriétés ; notamment en ce qui leur incombe personnellement : débris végétaux (branchage, feuilles, fleurs fanées...) en provenance de leur jardin et tombant sur la voie publique.

Nous rappelons, d'autre part, qu'il appartient à chacun de tailler ses arbres, arbustes et haies de manière qu'ils ne débordent pas sur la voie publique, nuisant à la visibilité, à la disponibilité des trottoirs, voire à la sécurité des passants.

En cas de manquement à ces dispositions réglementaires, les travaux seront effectués par les employés communaux et facturés aux propriétaires.

Merci de veiller ainsi à la propreté et au bon aspect du village !

VOIRIE : préservation de l'existant

Le programme annuel permet de régénérer en surface les couches de roulement et d'éviter des dégradations plus importantes ainsi qu'un coût de réparation beaucoup plus



élevé. Il s'applique à des profils de chaussées peu déformées.

La première tranche du programme annuel d'entretien des revêtements de chaussées a débuté début mai par le reprofilage en partie de la rue des Hôtes par la Société STD. Le revêtement définitif devrait être exécuté début juin.

Dans la rue des Rosiers et la rue des Aubépines, moins abimées, un enduit sera réalisé fin mai début juin.

ETAT CIVIL



Naissance :
Aron VUILLEMIN,
le 23 avril 2009



Décès :
Georgette BOLLE
le 10 mai 2009

VANDALISME INACCEPTABLE

Très récemment, toutes les vitres de la fenêtre et de la porte de la sacristie ont été brisées avec des cailloux ; de même pour la porte vitrée du presbytère abritant les Activités Manuelles de la S.E.P. (anciennement C.R.A.C.) et dont un des barreaux a été descellé pour permettre une intrusion.

Plainte a été déposée auprès de la gendarmerie.

**Faut-il rappeler que les parents sont civilement, et financièrement, responsables des agissements de leurs enfants ?
Hélas, oui, il faut le rappeler !**

Dans le même ordre d'idée, les 50 pieds d'*Hypericum calycinum*, une variété de millepertuis à grosses fleurs, plantés dans le parterre de la cour de la Maison pour Tous, rue des Ecoles, ont été volés ou déterrés.

Ces actes sont inqualifiables et nuisent à la sérénité du village.

CONSEIL MUNICIPAL du 27 avril 2009

Démission de Monsieur Gérard Robert :

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire informe avoir reçu la lettre de démission de Monsieur Gérard Robert. Le courrier sera transmis à Monsieur le Préfet.

Désignation des jurés d'Assises :

Le conseil municipal procède au tirage au sort des jurés d'Assises pour l'année 2010 à partir de la liste électorale, 6 personnes ont été désignées.

Marché de travaux rue de la Distillerie :

Le Maire expose aux conseillers les différentes démarches déjà entreprises concernant l'évolution du projet de réalisation de la rue de la Distillerie (opération 20 du POS).

Un avis de consultation a été envoyé à 4 entreprises en vue de la passation d'un marché selon la procédure adaptée, conformément aux dispositions de l'article 40 du code des Marchés Publics (montant inférieur à 90.000 euros HT).

Le conseil municipal décide d'attribuer le marché à l'entreprise, la moins disante, RUFFINONI Patrice pour la somme de 17.142,70 euros HT.

Emprunt lotissement des Vignottes :

Le Maire rappelle que pour financer le lotissement "Les Vignottes", il est opportun de recourir à un emprunt. L'exposé entendu, après avoir pris connaissance des propositions remises par deux banques ayant répondu à la consultation, le conseil

DECIDE :

de contracter auprès du CREDIT AGRICOLE DE FRANCHE-COMTE un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant : 350.000 euros.

Durée : 120 mois.

Taux : 4,05 % fixe.

Périodicité : trimestrielle.

IRA : 10 % du capital restant dû + 2 mois d'intérêts.

Frais dossier : 0,5 % du montant emprunté.

Convention d'enseignement artistique à l'Ecole :

Le Maire expose que l'école maternelle, en relation avec l'Association des Parents d'Elèves, a élaboré un projet pédagogique centré sur la pratique musicale de percussion, en accord avec l'Inspection Académique.

Un enseignant diplômé viendra sensibiliser les jeunes enfants 12 heures dans le dernier trimestre. Une convention de mise en oeuvre est nécessaire.

L'exposé entendu, après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité, mandate le Maire pour signer la convention et tout document afférent.

ECOLES

Comme à l'accoutumée, la

KERMESSE DES ECOLES

se déroulera le samedi 13 juin 2009, dès 11 h. 30, dans la cour des Ecoles.

Différents stands de jeux seront à la disposition de tous pour le plaisir des petits et des plus grands. De la "petite" restauration (frites et sandwiches) ainsi que des boissons vous seront proposées pour partager un moment convivial et familial.

Nous vous attendons tous pour cette belle journée !

Pour tous renseignements : Estel CURTY - 03.81.81.05.76

Compostage individuel

Une réunion d'information sur le COMPOSTAGE INDIVIDUEL aura lieu le 15 juin 2009, à 18 h. 30, salle Joffroy d'Abbans, rue de Casamène.

Entrée libre.



- * Quoi composter ?
- * Comment réussir un bon compost ?
- * Comment l'utiliser ?
- * Ses intérêts économiques et écologiques.

Nous répondrons à toutes les questions que vous vous posez...

*Renseignements auprès du Syndicat Mixte de Besançon
et de sa Région pour le Traitement des Déchets :
Tél : 03.81.21.15.60 - secretariat.sybertgrandbesancon.fr*



PREVENTION ROUTIERE à l'école

Le challenge départemental d'éducation routière en milieu scolaire, s'est déroulé sur deux jours pour les CM1 et CM2 des écoles du village.

Les épreuves théoriques en classe étaient nouvelles avec des situations en images, des connaissances générales et des questions sur les dangers et la conduite à tenir à bicyclette sur la route.

Le parcours a été effectué dans les rues du village, et l'épreuve d'agilité dans la cour de l'école a départagé les concurrents.

C'est Aymeric GOUJON qui représentera l'école lors de la finale le 17 juin à Besançon, il aura pour suppléante Mathilde PETETIN. Maël CARRY complète ce trio de tête.

A.D.A.P.E.I.

Vous avez, au cours du mois d'avril, reçu la visite d'une vingtaine de bénévoles pour vous proposer une brioche. Cette opération est réalisée

simultanément dans chaque commune du Doubs. Cette collecte a permis de collecter sur Roche-lez-Beaupré un montant de 2.432,85 euros qui, remis à l'ADAPEI de Besançon, permettront l'aménagement de la MAISON DU PARC, cette maison qui permet l'accueil des enfants et adolescents handicapés mentaux.

Un grand merci aux généreux donateurs et aux bénévoles.

Nous en profitons pour lancer un nouvel appel pour agrandir le cercle des bénévoles, il suffit de quelques jours à nous consacrer chaque année. Vous pouvez vous inscrire en mairie.

CULTE

**Samedi 6 juin, à Thise,
à 18 h.**

.....
**Dimanche 7 juin, à
Chalezeule, à 10 h. 30**

.....
**Samedi 13 juin, à Thise,
à 18 h.**

.....
**Dimanche 14 juin,
à Chalèze, à 10 h. 30**

.....
**Samedi 20 juin, à Thise,
à 18 h.**

.....
**Dimanche 21 juin,
à Thise, à 10 h. 30**

.....
**Dimanche 28 juin,
à Thise, à 10 h. 30**

Ateliers équilibre

Une réunion d'information aura lieu

le lundi 8 juin 2009,

à 16 h., à la salle Jouffroy d'Abbans, avec Madame VALEUR, représentante de la CODEP, en partenariat avec la CRAM.

En France, il y a 2 millions de chutes par an, chez les personnes de plus de 65 ans.

L'entrée dans la dépendance est souvent la conséquence de chutes.

Mais l'équilibre peut s'entretenir, se rééduquer, surtout à partir de 55 ans.

Travailler son équilibre c'est gagner en liberté.

Les ateliers d'équilibre proposent aux séniors un programme d'entretien et de stimulation sur 12 séances pour :

- * *améliorer son équilibre.*
- * *conserver sa mobilité.*
- * *reprendre confiance en soi.*

Venez nombreux pour en savoir plus sur ces ateliers "Equilibre" où vous pourrez poser diverses questions sur ce projet élaboré avec le Loisirs Club Rochois.

Vous pourrez amener des amis intéressés par cette animation et cela sans engagement.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année, la Fête de la Musique tombe un dimanche ! Pour célébrer, avec plus d'éclat, cet événement et l'arrivée de l'été, le Comité des Fêtes convie toute la population de Roche (et ses nombreux amis !) à un pique-nique géant au stade du Doubs, rue de Casamène : sur le terrain où tables et bancs



seront dressées, chacun sortira de son panier ou de son sac de quoi se sustenter en agréable compagnie dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Durant l'après-midi, chorales et harmonies se produiront, qui en plein air, qui en salle selon son registre et le temps qu'il fera.

Retenez bien cette date : 21 juin, rendez-vous pour tout le monde au stade, à partir de midi !

QI GONG

Mercredi matin de 8 h. à 9 h. 30, salle Jouffroy d'Abbans. Le samedi matin de 9 h. à 10 h. 30, salle Courbet.

Offre découverte : premier cours offert sans engagement.

Arrêt des cours le 27 juin au soir. Rentrée le 16 septembre.

Clic Energie 03.81.55.53.60

E-mail : mireille.compte@free.fr

GRAND VIDE GRENIER

organisé par l'association
HANDI-LOGIS 25

Dimanche 7 juin 2009

Terrain stabilisé de Roche-lez-Beaupré
à partir de 7 heures

*Emplacement de 5 m. de large
(Possibilité de garder le véhicule)
2,5 euros le ml*

**Inscriptions et renseignements :
03.81.57.01.81 ou 06.61.63.36.60**

*Association Handi-Logis
1, rue du Vieux-Réservoir
e-mail : assos_handi_logis25@yahoo.fr*



**Finale de la coupe
de Franche-Comté
Benjamins
Crédit Agricole**

La ligue de Franche-Comté de Football a fait l'honneur de confier l'organisation de la Finale de la Coupe de Franche-Comté Benjamins Crédit Agricole (ex Coupe Sahm) à l'Entente Roche-Novillars pour la deuxième année consécutive. Cette manifestation

qui regroupera 200 enfants de 11 et 12 ans, aura lieu le

samedi 13 juin 2009,

à partir de 14 h. au complexe Intercom des communes de Roche-lez-Beaupré et de Novillars.

Venez nombreux à cette compétition.

Les clubs participants sont FC Bart, ASM Belfort, Besançon RC, FC Champagnole, PS Dole-Crissey, AS Jura Dolois Foot, Jura Sud Foot, FC Noidans-les-Vesoul, CA Pontarlier, FC 4 Rivières, US Saint-Vit, FC Sochaux-Montbéliard, Vesoul HS.

La coupe de Franche-Comté Benjamins Crédit Agricole (ex Coupe Salm) concerne depuis



deux saisons uniquement les équipes évoluant en Ligue (12 équipes Honneur et 12 équipes Promotion Honneur) soit 24 équipes.

Le déroulement de cette coupe s'effectue de la façon suivante :

► **18 avril** : Premier tour avec 8 plateaux de 3 équipes ; 16 équipes qualifiées pour les 1/8^e de finale.

► **13 juin** : 1/8^e de finale, 1/4 de finale, 1/2 finale, finale et matches de classement.

Entrée gratuite



**LA GAULE
ROCHOISE**

L'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique "La Gaule Rochoise" fête son centième anniversaire cette année.

Afin de fêter l'événement, plusieurs manifestations ont été programmées :

la remise d'un T shirt et d'une casquette du centenaire à tous les pêcheurs retirant une carte annuelle chez l'un de nos dépositaires : ROCHELEC (R. Bardey), route Nationale à Roche et TABAC-PRESSE des TILLEULS à Besançon-Palente.

Et, après le succès d'une première journée "**Pêche à la truite**", à



Novillars, le 25 avril dernier, un concours réservé aux enfants sera organisé fin juin/début juillet au port de barques, à Roche.

Enfin, une seconde journée de pêche à la truite, de nouveau à Novillars verra le jour en septembre.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Durant le mois de juin 2009, plongez au coeur du "Roche du XX^{me} siècle", grâce à la **collection de cartes postales anciennes** prêtée par **Monsieur Noël MENIERE**.

Cette collection débutée il y a une trentaine d'années, compte environ 70 cartes postales, elle fera découvrir aux plus jeunes comme aux nouveaux Rochois des vues de Roche, méconnues et instructi-

ves. Visite aux heures d'ouverture de la Bibliothèque : les lundis et mercredis de 16 h. 30 à 18 h. 30 et les samedis de 11 h. à 12 h.

Animations mensuelles :

Mardi 2 juin 2009 :

Atelier Ecriture Adultes de 17 h. à 19 h.

Vendredi 5 juin 2009 :

Atelier Ecriture Enfants de 16 h. 45 à 18 h.

Vendredi 12 juin 2009 : *Apéritif lecture de 18 h. à 19 h.*

La Bibliothèque Municipale sera dorénavant gérée par une association "**Les AccRoche-livres**", dirigée par un conseil d'administration de 10 membres, constitué de 2 représentants du conseil municipal et de 8 membres extérieurs. Le nouveau bureau est le suivant :

Présidente :

Elke MAIRE,

Trésorière :

Thérèse ROUINSSARD,

Secrétaire :

Isabelle COUSSINET,

Vice-secrétaire :

Marie-Christine ROY,

Membre du conseil municipal :

Françoise GAUTHEROT,

Membre du conseil municipal

suppléante :

Jacqueline COUTIN,

Autres membres du conseil
d'administration :
Jeanne COURVOISIER,
Christiane DE WILDE,
Nathalie FAURE,
Diane PIQUARD.



COLLECTE DECHETS :
vendredi 5 juin 2009 (bacs bleus)

COMITE DES FETES :
Après-midi sportif,
6 juin 2009, stade du Doubs,
à partir de 13 h.

HANDI-LOGIS :
Grand Vide-Grenier
Dimanche 7 juin - 7 h.
Terrain stabilisé

KERMESSE des ECOLES :
samedi 13 juin 2009,
dès 11 h. 30,
dans la cour des Ecoles

COMPOSTAGE :
Réunion d'information le lundi
15 juin 2009, à 18 h. 30,
salle Jouffroy d'Abbans

L.C.R. :
Atelier d'équilibre, 8 juin 2009,
à 16 h., salle Jouffroy d'Abbans

QI GONG :
Mercredi de 8 h. à 9 h. 30, salle
Jouffroy d'Abbans et le samedi
de 9 h. à 10 h. 30, salle Courbet

USN NOVILLARS :
Finale de la Coupe Benjamins
Crédit Agricole
13 juin 2009
Complexe intercom

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :
Atelier Ecriture Adultes,
le 2 juin, de 17 h. à 19 h.

Atelier Ecriture Enfants,
le 5 juin, de 16 h. 45 à 18 h.

Apéritif-Lecture,
le 12 juin, de 18 h. à 19 h.

Collection de cartes postales,
visite les lundis et mercredis de
16 h. 30 à 18 h. 30,
les samedis de 11 h. à 12 h.

FETE DE LA MUSIQUE :
Dimanche 21 juin,
21 juin 2009, stade du Doubs

ELECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche **7** juin 2009
Mairie de 8 h. à 18 h.